

PV de l'Assemblée Générale du samedi 7 septembre 2024

La séance est ouverte par le président à 18h30 au gymnase Ratel. Une bonne centaine de participants, licenciés et parents des plus jeunes, occupe les gradins tandis que les membres du Bureau Directeur sont installés sur l'aire de jeu, face à la tribune. Patrick ZANINI, l'adjoint aux sports de Fontaine, assiste à cette assemblée générale.

Le dossier complet d'AG a été adressé depuis un bonne dizaine de jours à tous les licenciés de la saison 2023-2024 et figure depuis lors sur le site du club. Cela évite des exposés in extenso fastidieux en AG surtout lorsqu'il s'agit de chiffres et de pourcentage pour la présentation du compte de résultat et du budget prévisionnel.

Le président, Pierre VALLET, précise d'entrée que cette AG sera constituée d'une alternance de points statutaires incontournables et de phases réservées aux interventions des référents d'équipes et aux récompenses.

01 – Le président donne lecture du rapport moral et du bilan d'activité qui sont ensuite mis au vote.

Rapport moral et bilan d'activité sont adoptés à l'unanimité

02 - Le traditionnel "bilan sportif " qui regroupe les résultats bruts obtenus en fin de saison traduit une année sensiblement conforme à nos objectifs.

Les référents des différents collectifs interviennent brièvement pour commenter la saison écoulée et exposer les perspectives pour 2024-2025.

Les équipes ayant obtenu les meilleurs résultats sont citées et présentées au public. Remise de photos souvenir. Applaudissements.

03 - Recettes, dépenses et compte de résultat pour 2022-2023 ont été portés depuis une dizaine de jours à la connaissance des adhérents.

A l'issue d'un très court exposé, Jacques VINOLAS, trésorier, se propose de répondre à toute question concernant le compte de résultat.

Sans demandes d'explications supplémentaires le compte de résultats est adopté à l'unanimité.

04 - Première série de récompenses : Daniel Jacquier et Jérôme PAILLAUGUE, vice-présidents, invitent les récipiendaires à descendre sur l'aire de jeu pour recevoir une petite récompense. En tout une bonne quarantaine de bénévoles qui a activement participé à la réussite de la saison et à l'organisation d'évènements marquants. Chaleureux applaudissement.

05 - Budget prévisionnel 2023-2024.

Le président explique que suite à la démission de notre salarié fin août 2023 et à son non remplacement, nous n'avons envisagé pour la future saison que l'embauche de 2 apprentis pour lesquels les charges salariales sont moindres et cofinancées par l'AFDAS.

En l'absence de questions sur ce sujet, le budget prévisionnel est voté à l'unanimité (vote qui ne présente d'ailleurs pas d'obligation statutaire).

06 – Seconde série de récompenses. Sont cités et présentés au public les arbitres et jeunes arbitres qui ont permis au club de satisfaire à la CMCD dans ce domaine. Pochettes d'arbitrage et shorts noirs à poches sont offerts aux récipiendaires. Applaudissements.

07-- Cette AG n'est pas électorale mais l'actuel CA souhaite que Peggy DEL VITTO et Nicolas MAILLARY en deviennent membres. Si l'AG en décide ainsi, ils devront être confirmés par l'AG électorale de 2025 et feront partie de la cohorte élue en 2023.

Peggy et Nicolas sont cooptés au CA du club à l'unanimité.

08 - Intervention de Patrick ZANINI, adjoint au maire chargé des sports à la ville de Fontaine.

Il félicite les dirigeants pour la gestion exemplaire du club et nous assure du soutien de la municipalité qui maintiendra la subvention qui nous ait accordée sensiblement à son niveau actuel. Il félicite tout particulièrement Jacques VINOLAS, trésorier du club et membre du conseil municipal, pour sa gestion des finances.

Il constate aussi avec satisfaction l'importance de la cohorte des bénévoles très engagés dans la vie du club, aussi bien dans les domaines technique, arbitral que d'encadrement d'une façon générale.

Il revient sur les travaux, cités par le président Vallet, qui n'ont pas pu avoir lieu au gymnase Ratel sur la période début juin/fin août 2024. Aucune réponse ayant été donnée à l'appel d'offre, les travaux, subdivisés cette fois en 3 lots (toiture, panneaux photovoltaïque et chauffage/ventilation) sont reportés d'un an avec appels d'offre lancés dès le dernier trimestre 2024.

09 - Ultime série de récompenses

Ces récompenses constituées par une petite plaque en bois sculptée au logo du club sont remises à des dirigeants cadres, qui, depuis de nombreuses années, donnent au club temps et compétence.

Chaleureux applaudissements.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions provenant de la tribune, la séance est levée à 20h15. Le vice-président Jacquier invite les participants à se rapprocher de la buvette afin de partager en toute convivialité le traditionnel verre de l'amitié et les amuse-gueules qui l'accompagne.

Fait à Fontaine les Dijon, le 09/09/2024

La secrétaire de séance, *Michelle VALLET*

Handwritten signature of Michelle Vallet in black ink, written in a cursive style.

Le président, *Pierre VALLET*

Handwritten signature of Pierre Vallet in black ink, written in a cursive style.